

Fiche action C.E.S.C. Année 2018-19

Nom du porteur de projet : COLLARD David

Intitulé de l'action : Formations : « Sauveteur Secouriste du Travail et PRAP »

Axe(s) de référence :

- Prévention « santé »
- Action citoyenne
- Sécurité routière
- Prévention des conduites à risques, violence
- Lien avec les familles

Public concerné : Elèves CAP et Bac Pro dont les formations eu SST et PRAP sont obligatoires dans leur référentiel.

Effectif à déterminer, : en fonction des PSC1 validés, effectifs par classe

Objectifs de l'action :

Former l'ensemble des élèves des classes de CAP et Bac Pro dont le SST et le PRAP sont obligatoires dans leur référentiel.

Descriptif (ajouter projet détaillé si besoin) :

Formation SST :

Âge minimum : 15 ans dans l'année

Durée : 12h

Taille du groupe : 4 à 10 personnes par session (au-delà de 10 participants la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14).

Formation PRAP :

Âge minimum : 14 ans dans l'année

Durée : 12h

Taille du groupe : limité à 15 participants par session

Calendrier de l'action :

A définir avec l'ensemble des formateurs disponibles et volontaires pour mettre en place les actions de formation.

Intervenant(s) membres du personnel ou extérieurs :

David Collard et formateurs volontaires pour encadrer les actions de formation.

Budget prévisionnel :

- Dépenses : Rémunération des formateurs + éventuelles dépenses en matériel SST et PRAP (consommables)
- Recettes :

Crédits C.E.S.C. demandés :

Date et signature du porteur de projet :